



PRIX 2022 D'EXCELLENCE EN JOURNALISME D'INVESTISSEMENT DE L'AGPC

APPEL AUX CANDIDATURES JUSQU'AU 15 AVRIL 2022

L'AGPC crée une nouvelle catégorie de prix pour les baladodiffusions financières canadiennes admissibles

(TORONTO/MONTRÉAL, le 8 mars 2022) – L'Association des gestionnaires de portefeuilles du Canada (AGPC) encourage pour sa 11^e édition des prix d'excellence en journalisme d'investissement la soumission de baladodiffusions financières canadiennes, créant une **catégorie spécialement dédiée** à ce format audionumérique à la popularité croissante. Les baladodiffusions ont été admises pour la première fois l'an dernier, mais donnent maintenant lieu à l'attribution d'un prix particulier, au même titre que ceux décernés aux articles de journalisme financier et d'investissement de presse écrite et en ligne.

« Notre jury indépendant accorde son attention aux contenus instructifs, thématiques et d'actualité qui permettent aux investisseurs de mieux comprendre les activités, les produits et les services de placement », a déclaré Katie Walmsley, présidente de l'AGPC. « Pour la première fois, les soumissions écrites et audionumériques feront l'objet de catégories distinctes, chacune donnant lieu à l'attribution d'un lauréat et de prix. »

L'édition de 2022 récompensera les contenus diffusés au Canada entre le 1^{er} mars 2021 et le 28 février 2022.

L'AGPC accepte jusqu'au 15 avril 2022 les articles écrits et les séries ou épisodes uniques de baladodiffusions de grande qualité pour l'attribution de ces prix reconnaissant l'excellence du journalisme d'investissement canadien. L'enrichissement des catégories permet à un ensemble plus vaste de journalistes financiers établis et en début de carrière de présenter leurs travaux, qu'il s'agisse d'**articles longs et courts de presse écrite ou en ligne, ou de baladodiffusions (séries ou épisodes)** qui répondent aux besoins des investisseurs canadiens et du grand public dans leur recherche d'informations à jour sur l'économie et les marchés financiers nationaux et internationaux.

Les lauréats et les seconds des catégories d'articles courts et longs de presse écrite recevront respectivement 4 000 \$ et 3 000 \$. Un grand gagnant sera sélectionné dans la catégorie des baladodiffusions et recevra 4 000 \$. L'un des lauréats des catégories d'articles longs et courts ainsi que des baladodiffusions sera nommé grand gagnant général et obtiendra une prime de 1 000 \$. Les prix seront remis lors d'un gala prévu en juin.

Les thèmes traités peuvent aller du journalisme d'investigation aux enjeux d'investissement propres à l'actualité, en passant par les finances personnelles, les méthodes pédagogiques novatrices et les questions de réglementation qui affectent les investisseurs. Parmi les [gagnants précédents](#), nous retrouvons les plus grands noms du journalisme financier dont le travail a fait la différence auprès des investisseurs.

Critères d'admissibilité 2022 :

- Les articles déposés doivent avoir été publiés par la **presse écrite ou sur Internet (contenu écrit) ou sous la forme de baladodiffusions** entre le 1^{er} mars 2021 et le 28 février 2022
- Il doit s'agir exclusivement de médias canadiens
- Les articles ou baladodiffusions doivent avoir été mis à la disposition des Canadiens et Canadiennes en anglais ou en français
- Chaque journaliste peut déposer un (1) contenu, dans la catégorie des articles courts OU des articles longs OU des baladodiffusions
- **Article court** : Un (1) à trois (3) articles différents et indépendants
 - **Article de presse écrite ou en ligne** : moins de 1 000 mots
- **Article long** : Un (1) article
 - **Article de presse écrite ou en ligne** : chaque article doit avoir 1 000 mots ou plus; OU une (1) série d'articles sur le même thème représentant un total de 1 000 mots ou plus
- **Baladodiffusion** : Un (1) contenu
 - Chaque baladodiffusion ne doit pas dépasser 60 minutes
 - Un épisode tiré d'une série est accepté
- Les employés, administrateurs et dirigeants d'une société de services financiers ou de placement ne sont pas admissibles.

Aux fins de l'admissibilité aux Prix, une soumission renvoie à un groupe d'articles; un article désigne un article indépendant.

[Des précisions peuvent être obtenues ici](#). Le jury se compose de six professionnels chevronnés à l'expertise reconnue dans la pratique du journalisme et dans le secteur du journalisme et des services financiers/d'investissement. Le processus d'évaluation est totalement indépendant de l'AGPC. Les biographies de chacun des membres du jury peuvent être consultées [ici. UPDATE TO NEW JUDGE BIOS](#)

Les gagnants seront prévenus en juin.

Les articles doivent être soumis d'ici le 15 avril à l'adresse suivante : info@pmac.org. Veuillez préciser « Prix d'excellence en journalisme d'investissement » dans l'objet de votre courrier électronique.

À propos de l'AGPC

L'AGPC représente plus de [300 sociétés de placement](#) qui cumulent un actif sous gestion de plus de 2,8 billions \$ pour le compte de particuliers, fondations, universités et caisses de retraite. Figurant parmi les associations de l'industrie des placements affichant la plus forte croissance au Canada, l'AGPC est présente d'un océan à l'autre, en français autant qu'en anglais. L'Association mise sur une approche coopérative de partage de l'information et défend les intérêts de ses membres sur les enjeux de réglementation et de politiques gouvernementales. L'AGPC représente les sociétés de gestion de placements autorisées à exploiter des activités de gestion de portefeuilles au Canada. Sa mission est de promouvoir les normes les plus élevées en matière de gestion de portefeuilles, le tout dans l'intérêt des investisseurs de ses membres.

####

Relations avec les médias : Margo Rapport, Rapport Communications

Tél. : 416-895-5672

Courriel : margo@margorapport.com